Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Succession avec donation au dernier vivant, vos conseils et avis

---
Par OlFlo

Bonsoir à toutes et à tous,

Nous souhaiterions savoir pour un dossier de succession, quels seraient les critères à prendre en considération pour un homme de bientôt 74 ans (en 2020) ayant 3 enfants d'un premier lit venant de perdre son épouse qui avait fait une donation au dernier vivant, elle-même avec deux enfants d'un premier lit ?

Chacun de ces 5 enfants sont adultes et autonomes, mariés ou pas, avec enfants et situation professionnelle.

Si 100% usufruitier, quels seront les frais (entretien/ travaux maison, droits de succession, impôts, taxes diverses et autres ...) et comment seront-ils répartis entre les différents héritiers s'il vous plait ? Les avantages et les inconvénients ?

Si 1/4 propriétaire et 3/4 usufruitier, quels seront les frais (entretien/ travaux maison, droits de succession, impôts, taxes diverses et autres ...) et comment seront-ils répartis entre les différents héritiers s'il vous plait ? Les avantages et les inconvénients ?

Auriez-vous peut-être des avis à émettre quant-au choix le plus judicieux qu'il pourrait faire s'il vous plait ?

Si toutefois certains avançaient que c'est au Notaire de faire ce travail...C'est tout à fait juste.
Cependant, si ces questions se posent ici, c'est que nous souhaiterions avoir des réponses éclairées et éclairantes :)

Merci de votre compréhension et de vos conseils.

Cordialement,

Flo & Ol